

Formulaire d'adhésion USOM ATHLETISME Saison 2023/2024

Première Licence ou N° de Licence

Compétition Loisir/ running Loisir /Santé Découverte Encadrement

Mode de règlement : Espèces Chèques CB Hello Asso ANCV Atouts Normandie Pass'Sport CCAS Autres

NOM : PRENOM :

Date de naissance :/...../ Lieu de naissance Nationalité Catégorie :

Adresse :

Code Postal : Ville : Sexe : M F

Mail : (obligatoire) **en majuscule**

☎ : 0.../...../...../...../..... Mobile 0...../...../...../...../.....

Autorisation Parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e) : Représentant(e) légale(e) de l'enfant
autorise sa participation aux entraînements et compétitions programmés par le club.

De plus j'autorise ou je n'autorise pas (1) les responsables du club à prendre toute décision concernant une éventuelle hospitalisation.
(1) Rayer la mention inutile.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs/ Autorisation hospitalisation :

Conformément à l'article R-232-45 du Cde du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné(e) en ma qualité de (père, mère, représentant légal de l'enfant) : autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, mais aussi l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

ASSURANCE : (articles L.321-1, L.321-4, L. 321-5, L.321-6 Du code du sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose l'assurance :

- Aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du club et du licencié aux prix de 0.28 euros TTC (inclus dans le cout de la licence).

- Aux licenciés : une assurance individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme, au prix de 0.81 euros TTC (inclus dans le cout de la licence)

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et assistance proposée

Je refuse l'assurance individuelle Accident et assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposée ci-dessus et de garanties optionnelles proposées.

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme.

CERTIFICAT MEDICAL :

Seuls les licencié(e)s mineur(e)s le jour de l'adhésion doivent fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition **ET uniquement dans le cas où a été répondu OUI à au moins une des questions du questionnaire de santé qui leur est dédié.** Il est de la responsabilité des personnes ayant l'autorité parentale de s'assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Pour les licencié(e)s majeur(e)s, il faut s'engager à suivre les instructions du « Parcours Prévention Santé » sur sa fiche Acteur de la Fédération lors de la prise de licence.

DROIT D'IMAGE :

Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image

Je refuse l'utilisation de mon image

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES : (loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé que les données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA. Le soussigné est informé de son droit d'accès de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour les motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations

Je refuse la transmission des informations

Fait le : A

Signature de l'athlète

Signature du représentant légale (e)

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur du club

TARIFS LICENCES ANNUELS

Les tarifs des licences valent pour toute adhésion quelle qu'en soit la date de début, sauf décision contraire du Comité Directeur.
Aucun remboursement ne sera effectué à postériori.

De 6 ans à 14 ans : Pour les Mondevillais : 145 euros
Non Mondevillais : 155 euros

15 ans et plus : Pour les Mondevillais : 170 euros
Non Mondevillais : 180 euros

Dirigeant : 50 euros.

Réduction familiale

10€ de moins sur la licence à partir de la 2^{ème} personne, 20€ pour la 3^{ème} personne habitant dans le même foyer.
Enfant jusqu'à la catégorie espoir.

Maillot : achat 30 euros (à partir de Benjamin) taille :
(à régler **à part** au secrétariat lors de la remise du maillot)